



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 11 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le onze mai, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 21
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 21
Nombre de suffrages exprimés : 21

Date de convocation du Conseil Municipal le 5 mai 2022

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Estelle MONTES, Michelle LUCAS, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Aurore PRIEST, Christine CABEZAS, Maëli DIONG, Estelle MARCUARD, Yann GRISON, Delphine GUY, Jean-Luc BERNARD, Sandrine RIGAUX, Benoît COQUAND et Laetitia NATIVELLE.

Absents excusés :

Michel PIREs, ayant donné son pouvoir à Philippe MAUGUIN,
Laurent JOLLY, ayant donné son pouvoir à Claude FLEURY,
Emilie BRICOUT, ayant donné son pouvoir à Michèle LUCAS,
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Thierry BLIN,
Éric SIGURE, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,
Guillem LEROUX, ayant donné pouvoir à Benoît COQUAND,
Thierry GOMES, ayant donné pouvoir à Sandrine RIGAUX,
Anne-Cécile MERCIER, ayant donné pouvoir à Laetitia NATIVELLE.

Début de la séance : 20h00

Fin de la séance : 20h55

Secrétaire : Maëli DIONG

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DL.22.042 - Mandat spécial pour une mission à DRENSTEINFURT – Août 2022

Franck VIGNAUD expose :

Le 10 mai 2016, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité la création d'un jumelage avec la Ville de Drensteinfurt, en Allemagne.

La Ville d'Ingré a accueilli, les 1^{er}, 2 et 3 Septembre 2017, une délégation de 17 habitants de Drensteinfurt, composée de son maire, Carsten Grawunder, d'élus, de membres d'association et du Comité de Jumelage. Ce week-end a été l'occasion de confirmer la volonté des deux Villes de créer un échange durable.

En décembre 2017, Carsten Grawunder avait invité officiellement la Ville d'Ingré à venir découvrir Drensteinfurt.

Suite à ces échanges, le Maire de Drensteinfurt a invité une délégation ingrèenne à venir assister à la « Schützenfest » du 15 au 17 juin 2018. Date à laquelle une charte d'amitié a été signée.

Afin de prolonger ces échanges et dans une continuité naturelle, Christian Dumas, le Maire d'Ingré a reçu une délégation allemande du 7 au 10 mai 2019 afin de signer le serment de jumelage avec la ville de Drensteinfurt en compagnie des représentants de Castel Maggiore, ville jumelée avec Ingré.

Dans un contexte ralenti par la pandémie, le Maire de Drensteinfurt attend la visite d'une délégation ingrèenne pour signer le serment de jumelage qui nous lie lors d'un événement festif qui aura lieu du 26 au 29 août 2022.

A cet effet, 7 élus du Conseil municipal se rendront à Drensteinfurt du 26 au 29 août 2022 pour représenter la ville d'Ingré ainsi que le Maire qui lui se déplacera du 25 au 30 août.

Aussi, il est proposé de donner un mandat spécial à :

- Monsieur Christian DUMAS, Maire,
- Monsieur Franck VIGNAUD, Adjoint au Maire en charge de la démocratie participative et des relations européennes,
- Monsieur Arnaud JEAN, 1^{er} Adjoint au Maire en charge de l'éducation, de la transition écologique et de la lecture pour tous,

- Madame Hélyette SALAUN, Adjointe au Maire en charge de la solidarité, de la santé, des séniors et de l'inclusion,
- Madame Magalie PIAT, Adjointe au Maire en charge de l'économie, de l'emploi, de l'agriculture et du logement,
- Monsieur Thierry BLIN, Conseiller Municipal Délégué en charge des espaces verts et du cadre de vie,
- Madame Michèle LUCAS, Conseillère Municipale déléguée en charge de la petite enfance,
- Monsieur Laurent JOLLY, Conseiller Municipal délégué en charge des transports et de la mobilité.

Conformément à l'article 2123-18 du Code général des Collectivités Territoriales (CGCT), ces élus doivent avoir un mandat spécial de la part du Conseil municipal pour la durée de ce déplacement. Ce mandat spécial correspond à une mission accomplie dans l'intérêt des affaires communales, en dehors de l'exécution habituelle des fonctions dont l'élu est investi. Il permet le remboursement des frais nécessaires à l'exécution du mandat spécial (hébergement, restauration, transports, assurances, visites, ...).

Après présentation en commission générale du 2 mai 2022, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- de donner mandat spécial aux élus cités ci-dessus ;
- d'autoriser la prise en charge des frais inhérents à l'exécution du mandat spécial, à hauteur de :
 - ✓ 900 € pour Christian DUMAS
 - ✓ 300 € pour Franck VIGNAUD
 - ✓ 300 € pour Arnaud JEAN
 - ✓ 300 € pour Hélyette SALAUN
 - ✓ 300 € pour Magalie PIAT
 - ✓ 300 € pour Thierry BLIN
 - ✓ 300 € pour Michèle LUCAS
 - ✓ 300 € pour Laurent JOLLY

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** (Christian DUMAS, Franck VIGNAUD, Arnaud JEAN, Hélyette SALAUN, Magalie PIAT, Thierry BLIN, Michèle LUCAS et Laurent JOLLY n'ont pas pris part au vote) les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le **12 MAI 2022**

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : **17 MAI 2022**

Publication le :

Notification le :

17 MAI 2022

Le Maire

 Christian DUMAS



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE INGRE

Utilisateur : Le Tumelin SYLVIE

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DL_22_042
Date de la décision :	2022-05-11 00:00:00+02
Objet :	Mandat spécial pour une mission à Drensteinfurt - août 2022
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.6.2 - Mandats spéciaux et frais de déplacements
Identifiant unique :	045-214501694-20220511-DL_22_042-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
045-214501694-20220511-DL_22_042-DE-1-1_0.xml	text/xml	924
Nom original :		
DL.22.042 -AG - Mandat spécial pour une mission à Drensteinfurt - août 2022.pdf	application/pdf	307455
Nom métier :		
99_DE-045-214501694-20220511-DL_22_042-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	307455

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 mai 2022 à 14h18min03s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 mai 2022 à 14h18min03s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 mai 2022 à 14h18min06s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 mai 2022 à 14h18min14s	Reçu par le MI le 2022-05-17